L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 10 DECEMBRE

Paul de Cassagnac à Belleville.

Nous empruntons du *Journal des Débats* le compte rendu de la réunion bonapartiste qui a eu lieu, le 16, à Belleville.

A la salle Graffard, 140, boulevard de Ménilmontant, réunion privée convoquée par un groupe de sept ouvriers, un cordonnier, un monteur en bronze, un peintre, un typographe, un blanchisseur, un zingueur, et un septième non qualifié. Ce groupe avait adressé à M. Paul de Cassagnac une lettre ainsi conçue:

Belleville, le 16 novembre 1875.

Monsieur,—Devant les misères qu'endure à cette heure la population ouvrière, devant les progrès menaçants du parti impérialiste, nous avons cru de notre devoir de citoyens prudents et inquiets de vous mander parmi nous.—Vous vous dites le serviteur du suffrage-universel.—Prouvez-le en vous rendant à notre appel et en nous donnant publiquement les explications que nous vous demandons au sujet de ce que serait l'empire s'il revenait.

Qu'avons-nous à attendre de lui?

Voilà ce que nous voulons savoir, et voilà ce que vous nous direz un jour, nous l'espérons.

Recevez, etc.

M. Paul de Cassagnac ayant accepté cette invitation, la réunion a été fixée à ce soir huit heures et demie. Dès huit heures, une foule énorme encombrait la chaussée aux abords de la salle. On se pousse, on se presse, on s'écrase devant la porte, dont un seul battant s'ouvre par intervalles, puis se renferme au milieu des protestations, des cris et des huée. Enfin on pénètre dans le long corridor étroit qui conduit à la salle, une salle de bal de barrière, oblongue, pouvant contenir environ 1,500 personnes. Bientôt 2,000 auditeurs la remplissent comme un œuf. Il y a jusqu'à quatre rangs de têtes aux galeries. Public en paletots et un chapeau à haute forme, pas de blouses, quelques vestons. Un bon nombre de ces auditeurs de Ménilmontant et de Belleville sont décorés de plusieurs ordres. A neuf heures, le président, un ouvrier en habit noir et en cravate blanche, donne lecture de la lettre adressée à M. Paul de Cassagnac, et il invite celui-ci à prendre la parole. M. Paul de Cassagnac paraît à la tribune. Immenses applaudissements. Cris: "Vive Cassagnac! vive l'empereur!" On agite circulairement les chapeaux et quelques casquettes. L'orateur commence. Profond silence. Il déclare qu'il a considéré la convocation qui lui a été adressée comme un ordre venant du peuple. C'est pourquoi il est venu.

Il est un fils de 89 et ne reconnaît qu'un maître, le peuple, devant lequel les empereurs, les rois et les présidents de la République doivent courber la tête. (Acclamations.) Il respecte l'opinion de son auditoire (Très bien!) mais il vient défendre la sienne devant lui. Il ne parlera pas de l'impérialisme. C'est une cause qui lui est personnelle, il prendra un terrain plus large, celui de la France et du patriotisme. (Bravos.) Il reconnaît que Belleville est un endroit redoutable; un endroit qui a fait peur à bien d'autres, mais qui ne lui fait pas peur à lui. Ici l'orateur qui parle d'une voix claire et forte, retrousse sa moustache. (Applaudissements.) Belleville est représenté comme un volcan qui jette sa lave sur Paris; mais Belleville a été calomnié, comme Paris. Paris a servi d'égout aux impuretés de la province et à un ramassis d'étrangers. Belleville a été sali par Paris.

L'orateur ne veut pas se dissimuler qu'il va s'y heurter à des souvenirs odieux et sanglants.—Il est le souvenir de Rochefort par exemple (mouvement). Rochefort, un lâche qui voulait régler en dix minutes la question sociale et qui n'a pas même réglé la voiture qui l'emportait loin du danger. (Bruyants applaudissements.) Belleville s'entend aussi Flourens; mais l'orateur s'incline devant Flourens, il le salue librement, volontairement, car Flourens a su mourir; il a su verser son sang pour ce qu'il croyait être sa foi. (Acclamations.)—Après cet exorde, l'orateur annonce qu'il va aborder la question qui lui a été posée: Ce que serait l'empire s'il revenait?—Mais d'abord, il y en a une autre qui doit être vidée: savoir à quoi la République a servi. (Bravos ironiques.) L'orateur fait l'histoire de la République, en remontant à ses origines. Il remonte à Manlius et même à Léonidas; il prouve que ces républicains étaient des aristocrates et que l'avènement de César a été la victoire du peuple sur les nobles, comme l'avènement de Napoléon a été la victoire de la nouvelle société sur l'ancienne. (Applaudissements.) Quant aux Léonidas et aux Manlius d'aujourd'hui, ils se sauvent en ballon (Bravos et rires—faibles protestations bientôt étouffées), ou ils demandent des préfectures. (Trépignements et bravos.)

L'orateur, continuant l'histoire de la République, passe aux temps modernes. Il se demande ce que le peuple doit à 93. Il ne lui doit ni la liberté ni l'égalité: elles datent de 89. (Applaudissements unanimes.) Savez-vous ce qu'a fait 93? Il a guillotiné,—et guillotiné surtout des gens du peuple,—il en a guillotiné 11,000 sur 1,300 nobles seulement.

Passant à la révolution de 1848, dont les survivants assistent aujourd'hui du haut-lonner le peuple pour se venger du 24 février, il remarque que le peuple a, selon son habitude, été trompé par ses chefs. Le peuple, lui, se trompe; mais il est sincère. Il est allé bonnement, honnêtement, se faire tuer aux barricades; ces chefs ont pris des ambassades et des ministères et ne lui ont rien laissé. (C'est vrai!—C'est toujours comme ça!) — Alors le peuple s'est vengé en faisant les journées de juin. On l'a massacré. Le 4 septembre.....Interruption.—Ah! ah!—Une voix: "Et le coup d'Etat, vous n'en dites rien!"—Cris violents: A la porte! à la porte!—Tumulte indescriptible.)

L'orateur intervient et demande qu'on accorde la parole à l'interrupteur. Celui-ci arrive non sans peine à la tribune. Il a été, dit-il, sous la République (Murmures; nouvelle interruption) et le coup d'Etat l'a tué. (Les murmures redoublent. —Huées.—Tumulte au bureau.—L'interrupteur disparaît comme dans une trappe.—Le silence se rétablit et M. Paul de Cassagnac reprend.) Il n'a pas peur de cette question du coup d'Etat, il ne reculera pas devant elle. Il convient que le coup d'Etat a violé la loi. (Mouvements divers.—C'est vrai!—Ce n'est pas vrai!—Colloques animés dans l'auditoire.) Le président n'avait pas plus le droit de mettre, le 2 décembre, l'assemblée à la porte, que l'Assemblée n'avait le droit de chasser l'empire le 4 septembre. (Cris: Honte! honte! horreur!) Cependant, il ne s'élèvera pas contre le 4 septembre si le 4 septembre avait consulté le peuple. (Il a raison!—Bravo!) L'empire, lui, avait commis une illégalité; mais il en a appelé à son juge, le peuple, de qui relèvent tous les gouvernements; le peuple, qui efface toute les illégalités, comme le pape efface tous les péchés; le peuple, qui seul a le droit de violer la loi et d'absoudre les violations de la loi, car les lois et les décrets sont écrits sur le sable, et le peuple les lève, quand il veut, de son large pied; le peuple a absous l'empire. (Tonnerre d'applaudissements.)

Sans doute, le coup d'Etat ne s'est pas fait sans qu'il y ait eu quelques morts; mais savez-vous combien il y en a eu après le 4 septembre, lorsque le peuple égaré et trompé a voulu encore une fois se venger de ses chefs? Il y en a eu 25,000 et 40,000 arrestations. (Mouvements divers.) Voilà ce qu'ont fait les Thiers, les Jules Favre, les Picard. Quant à Gambetta, lui, il était sur les bords de l'Océan, à se laver les pieds. (Exclamations et rires.)

Parmi les hommes qui se sont insurgés alors, victimes de fallacieuses promesses, il y avait plus d'égarés que de coupables; les vrais coupables sont debout. (C'est vrai!—Nouvelles acclamations). Et voilà ce que la République a rapporté au peuple! Jusques à quand donc les bavards et les avocats se serviront-ils du peuple comme d'une échelle qu'ils repoussent ensuite du pied? (Tonnerre d'applaudissements.)

L'orateur admet pourtant qu'il y a des républicains honnêtes et sincères qui rêvent une République idéale. Il n'y croit pas, lui! à cette République. Si elle existait, il serait le premier à l'accepter; mais c'est un mirage (oui! oui!) La véritable République est celle qui figurait sur l'exergue de nos pièces de monnaie: *République française, Napoléon, empereur!* (Applaudissements trois fois répétés.—On recommence à agiter les chapeaux.)

L'orateur aborde alors la seconde partie de sa tâche, celle de démontrer à quoi l'empire peut servir. Par ce que l'empire a été, on peut juger ce qu'il sera, et l'orateur énumère tous les bienfaits dont le peuple est redevable à l'empire: la vulgarisation de la dette, l'essor donné au commerce et à l'industrie, les travaux de Paris:—aujourd'hui les travaux sont interrompus, la République ne rebâtit pas même ce qu'elle a détruit et brûlé. Hon! hon! (ironiques.) L'orateur poursuit son énumération: les orphelinats, les bains, (Interruption: De l'eau claire.—Voix: A l'ordre! A la porte l'insolent!) les fourneaux économiques.....(Nouvelles interruptions.) L'interrupteur demande la parole, mais sa voix est couverte par des huées.) L'orateur convient que l'empire n'a pas compris la liberté comme la République. (Il a en raison!).

Aujourd'hui, sous le régime de l'état de siége, nous ne jouissons d'aucune liberté et nous sommes censés les avoir toutes. (Exclamations ironiques.) L'empire, lui, voulait et donnait des libertés pratiques, la liberté de manger, de boire et de marcher à son marché. (Faibles applaudissements.) Cela s'est appelé la corruption impériale. L'empire donnait le bien-être au peuple, le peuple en usait à sa guise. On n'a pas le droit de lui dire: Tu te corrompt. Il a le droit de se corrompre si cela lui plaît: n'est-il pas le maître? Si l'empire revient (Cris: Il reviendra!) eh bien! il fera ce qu'il a déjà fait; il donnera le bien-être au peuple. (Applaudissements redoublés.)

L'orateur croit pouvoir promettre au nom de l'empire—et les promesses de l'empire ne sont pas des promesses vaines comme celles de la République—la suppression des octrois, le changement des lois de succession et de mutations, plus tôt sur le revenu, qui obligera les riches à payer davantage et qui permettra au peuple de payer moins. (Tonnerre d'applaudissements.) Voilà ce que donnera l'empire, s'il revient. (Il reviendra! il reviendra!) Ici, l'orateur se tourne vers le bureau:

En disant, comme vous l'avez fait dans votre lettre: S'il revient? n'avez-vous pas avoué qu'il pouvait revenir? (Oui! oui! c'est vrai!) Et savez-vous pourquoi il revi-ndra? d'abord parce que la constitution le permet. Le parti de l'empire n'a pas besoin de conspirations, la légalité lui suffit, il a le temps d'attendre: il sait que le pouvoir est occupé par un honnête homme, et il s'en réjouit, car aussi longtemps que cet homme y sera, d'autres n'y seront pas. (Rires et bravos.) L'empire reviendra donc et le peuple le veut. (Oui! oui! nous sommes 7 millions.) Il suffira de le consulter (oui! oui! c'est cela), et de lui demander s'il veut la République ou l'empire. S'il se prononce en faveur de la République, ce que l'orateur ne croit pas, il se soumettra au jugement du peuple. Que tous les partis en fassent autant et la France sera sauvée! (Explosion délirante de bravos, qui se prolongent longtemps après que l'orateur est descendu de la tribune.)

Cependant un auditeur demande à répondre. C'est un républicain. (Ah! ah! —Le nom! le nom!) Le président crie: Chapelain. (Non! non! Kinglin (Rires). Catelain (Nouveaux rires, sifflets.) L'orateur finit par obtenir un moment de silence: il connaît, dit-il, depuis longtemps Belleville, il l'habite et il n'y a jamais vu une assemblée aussi brillante; il y voit beaucoup de figures qu'il n'a jamais rencontrées à Belleville. (Nouvelle explosion de murmures. Sifflets, Glapissements, Miaulements. Cris divers: "Vive la République! vive l'empereur! vive le prince impérial! vive Napoléon IV!"... Air des *Lampions*: Nous Faurons! nous l'aurons!)

L'orateur essaie vainement de continuer. La séance est levée à dix heures et demie, au milieu d'un vacarme effroyable. Le cortège de sortie est obstrué par les personnes qui ont déposé leurs paletots au vestiaire. A la sortie, un gamin crie: "Voilà ces messieurs de Belleville avec leurs par-dessus!" La station des fiacres est assiégée.

La foule, attroupée sur la chaussée, se disperse peu à peu, sur les invitations d'une petite escouade de sergents de ville.

☞ Les ménagères sont étonnées de l'économie qu'elles réalisent en achetant le café grillé et moulu au grand dépôt de thé de la rue du Camp, No 5. Le débit en est si grand qu'il a fallu employer une machine à vapeur pour le moudre et répondre ainsi à toutes les demandes.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues François et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légères bénéfices.

31 fév—1an.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud

134 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 31fév—1an

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, au son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.

8 août—6 m—19 Mar 1

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11.....rue du Camp.....11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement 15nov.5—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans,

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue du Cha tre

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est dent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux États-Unis 12nov—4m

Collège Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'inscription reçoit, le jour et le soir: des élèves de 5 à 60 ans. Classe de 4 à 8 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

24fév—1an M Th

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

Nevers & Hery,

MAISON FRANÇAISE

No 313 Julia street,

Nouvean Rastic.

10juil—1an

Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de MACON, ELLISON & CO pour s'occuper d'affaires

d'Encan et de Propriétés foncières.

Bureau, No 29 rue Carondelet.

T. L. MACON,

JOSEPH ELLISON

ALBERT PAUL.

Nlle-Orléans, 20 novembre 1875. 2nov—1m

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.

E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.....Rue DECATUR.....73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes stimulant doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomac faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,

Propriétaire.

18sept—1a

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE,

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.

Succ de J. LARRU.

☞ Les journaux français des États-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis. 6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 152 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107.....Rue de la Douane.....107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de choix: tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 4oct2—1an

MM. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils le trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore en le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr, Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

Nouvelle-Orléans 20 et 22 rue Tchoupitoulas

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à

JOHN H. CLARKE,

101.....rue du Canal.....101

M. CLARKE se charge de faire de grandes et petites photographies, en couleur à l'huile, aquarelle ou encre de Chine, de couleur, pour à l'huile, aquarelle ou encre de Chine, de couleur, pour les cheveux, des yeux et le teint. Les photographies sont d'une ressemblance frappante.

JOHN H. CLARKE,

au No 101 de la rue du Canal.

8 mars— an D

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés

DE MME CHANFRAU.

Vendredi—avant dernière soirée de LA TROUPE DE LA 5me AVENUE DE DALY.

Le grand drame de Daly,

DIVORCE, DIVORCE, DIVORCE.

Demain, (samedi) à la matinée,

Demain, (samedi) à la matinée,

MONSIEUR ALPHONSE.

A la demande d'un grand nombre d'habitués,

Lundi, 13 Décembre—Mme CHANFRAU et la troupe du Théâtre des Variétés dans "PARTED," OR THE BANK FAILURE, drame américain de Mr Taylorre. Cette pièce n'a jamais été jouée à la Nouvelle-Orléans.

Magnifique décors de Dressel.

Le bureau de location est ouvert. 10déc

Théâtre de l'Opéra.

Adieu de la troupe d'Opéra-Bouffe Français, QUI PART POUR LE MEXIQUE.

Quatre Soirées et une Matinée seulement.

PRIX POPULAIRES:

Entrée, y compris les places réservées, l'orchestre, le parquet, les premières, $1; secondes, 75 cents; troisièmes, 50 cents; galeries, 25 cents; loges d'avant-scène, quatre places, $6; loges grillées de parquet et loges de premières, quatre places, $5; loges de secondes, $4.

PRIX DE LA MATINÉE: 50 cents pour toutes les parties de la salle. Pas de places réservées. La vente des places commencera VENDREDI, 10 décembre, au magasin de musique d'Elie, Nos 151 et 153 de la rue du Canal.

LUNDI SOIR, 13 décembre, première représentation, à la Nile-Orléanaise, de LA TIMBALE D'ARGENT.

MARDI SOIR, 14 déc., pour cette fois seulement, LA PÉRICHOLE.

MERCREDI SOIR, 15 déc., pour la dernière fois, LA GRANDE DUCHESSE.

JEUDI, 16 décembre, à midi, grande matinée, (à la demande générale) LA FILLE DE Mme ANGOT.

JEUDI SOIR, 16 déc., représentation d'adieu, LA TIMBALE D'ARGENT. 5déc—

ASSURANCES.

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37.....rue Carondelet.....37

Actif, 30 avril 1875: $1,485,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de:

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt Lyon
Samuel E. Moore, W. m. C. Raymond,
J. L. Warren, Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, K. B. Wheeloop,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm. J. Behan
B. F. Eschlbman.

5 sept—3m

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 134 DE LAIRDE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN 1846,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBEABIER, Président.

PH. W. DIELMAN, Vice-Président.

EMIL MAIER, Secrétaire.

H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, J. Kohn, B. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtica, G. L. L. Mayer, J. Voelkel,
G. Del Bondio, H. Oerting, Frank Vettar,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Wobert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Rasenriger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
8juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan, A. B. Broussean,
L. D. Marpy, A. Bonneseau,
B. Saloy, H. Labenne,
J. Bayle, H. Gaily.
A. Chiapella.
fév—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

F. C. PALMER, président.

JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 78—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART,

Président.

CHAS. KILBURN W. Trésorier. 20janv75—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et petites enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les intérêts et mêtre ne sauraient être saisis dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité cela encouragera les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus, elle alloue un intérêt de 6 p. cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Trois les dépôts sont payables sur demande.

1er mars 75—1an

$10 placées maintenant, $1,000

d'après vos moyens $10, $25, $100,

$1,000 en privilèges d'actions.

LE bénéfice est souvent de 10 à 15 fois la somme placée, tous les trente jours, sans autres risques que le placement, ainsi que nous l'expliquons dans notre livre et notre rapport financier hebdomadaire que nous envoyons gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du

NEW-YORK STOCK EXCHANGE,

et l'état général du marché monétaire de New York.

ALEX. PROTHINGHAM & CO.

Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.Y.

Stock—6m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, les Français ayant atteint l'âge de 20 à 40 ans, et se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ALLEMAND, (Mme Fritz)—AUBOIRE, (François)—BARRET, (Isidore)—BOTTÉRET, (Léon)—BIJIONDO, (Germain)—BOGAY, (Clément)—BOISSIERE, (Jules Henri)—CALLEGARI, (Mme née Rebouchet)—CLARO, (Mme COUMA, (Jeanne Marie) — DAIGNEAU, (Louis) — DAYROT, (Marie Marie) — DEFRANCE, (Vve née Brun)—DEPRE, (Louis Joseph Honoré)—DEMONTS, (Anatole)—DEGAST, (Marie Mathilde) —DUGAST, (Laure Adelaïde)—AURIAC, (Alfred) —FRANCELLINI, (Mlle Salmon)—GAVOUE, (Victor)—GENTET, (Georges)—GONTHIER, (Achille Charles Louis) —JANNET, (Jean) —JACQUET, (Jean)—LARRIAT, (Claude François)—LEIPER, (Isaac)—LUVERIAC, (Joseph)—LOMBARD, (Hilaire Felix Antoine)—LORIN, (Joseph)—MASSET, (Jules)—MELIS, (Mr)—MEYER, (J. J.)—MILLER, (Mr). MILLAT, (Joseph) ORY, (Charles)—PRUVOST, (Toussaint, Jean-Marie)—PORTE, (Jean) —REDON, (Claudius et James) — RIVOIRE, (Charles) — SARRAT, (Auguste) — SOUDEE, (François) — TIBIER, (Laurent et Jean Baptiste)—VERGERON, (Joseph Lauverjac) — VIGNALET, (Marcel)—VIDAL, (Charles).

Ce 16 Novembre 1875.

Le Consul gérant,

VICOMTE PAUL D'ABZAC.

1320—

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE BIDWELL.

Engagement de l'éminent tragédien BARRY SULLIVAN

Qui sera secondé par

Mr J. H. F. CATHCART,

et la troupe dramatique de l'Académie.

MERCREDI 8 déc—RICHARD III.

JEUDI 9 déc—RICHARD III.

VENDREDI 10 déc Bénéfice de Mr Sullivan, HAMLET.

SAMEDI 11—RICHELIEU.

DIMANCHE 12—RICHARD III.

La semaine prochaine on donnera un répertoire entièrement nouveau.

Prix d'entrée—Les prix populaires seuls—Pas de charge extra pour sièges réservés. Le contrôle est actuellement ouvert.

Samedi, 11 déc—Matinée de midi et dernière représentation du drame favori,

LES DEUX ORPHELINES,

POUR LES JOURS DE FÊTE.

On prépare le drame émouvant et riche intitulé THE ICE-WITCH. 8déc—

Théâtre St.-Charles.

Engagement de l'Original Pony Gymnastic Celebrities.

Enfinie Bill—TEXAS JACK.

L'incomparable MORLACCHI, Dimanche soir, 5 décembre et tous les soirs de cette semaine.

LIFE ON THE BORDERS. Le spectacle commence par IRRICE MARIED. Miss MORLACCHI chantera et dansera Samedi grande matinée. 5 Déc—

Une grande Foire

—Sera tenue par—

Les Dames du Aid and Sewing Society de la Nouvelle-Orléans.

Au bénéfice de

L'INFIRMERIE TOUJOURS,

A LA SALLE GRUNEWALD.

Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi, 6, 7, 8, 9 et 11 décembre.

Admission vingt-cinq cents. 2novembre déc

GYMNASE DES DAMES.

Institut collathésique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 2 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—A No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

AVIS.—No 143 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, 14 novembre 1875—Les personnes qui ont en leur gages des objets au dit St-Charles Brokers Office, 145 rue de la Commune, sur lesquels un intérêt est dû depuis le 31 août 1875, sont notifiées par le présent avis d'avoir à payer cet intérêt avant ou le 1er décembre 1875, à défaut de quoi les poursuivront tout titre sur leurs propriétés qui seront vendus

R. H. WOOD, propriétaire.

M. JOHN D'HENON, directeur, en face de l'Hôtel St-Charles.

10nov—4i2jr

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magnétique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Dauphine 214, entre Baronne et Condé. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir. 15oct—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous pourrez, le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les voir. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites sur les pauvres, en médecine, de 2 à 5 heures. 28mars—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

B. LAPLACE, Pharmacien,

23 et 25 Champs-Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—3m V. B. MA.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR.

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

15fév—1an Nouvelle-Orléans

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 Rue du Camp, 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies, Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'Anti Rheumatic Mixture, de M. W. L. Jurgielewicz et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 6 de la rue Baronne.

Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.

Charles Rosner, propriétaire du magasin sellerie du No 091 de la rue Tchoupitoulas.

A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.

Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Jackson.

Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.

Mme Ann O'Herron, 36 rue du Camp.

A. J. Wickes, 103 rue St-André.

Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades

Eugène Enault, propriétaire du Pelican Brewery No 232 rue Villeré.

George Steuernagel, 158 rue Villeré.

W. A. Xoveland, 156 rue Tchoupitoulas.

Jean Duratin, 95 rue Gaiennié.

Capt. Jas. A. Sylvester, 244 rue St Charles.

Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.

Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.

H. H. Finegan, jardinier en chef de la Douane des E. U.

O. F. Heinman, grocer, 864 rue des Magasins. 16 mars—1 an

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indéviasables. Prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, aux chaussures du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Peter.

Branche: 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la vi le ainsi que ceux de la campagne seront exécutés avec ponctualité. 28nov—

L'actif et entrepreneur fabricant de bottes et de souliers.

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans.

Lne.

ANNONCE à ses amis et au